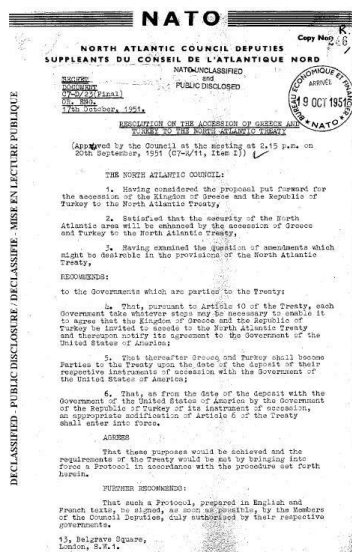


L'OTAN et la Türkiye

Note d'information générale sur l'OTAN

L'histoire et la mission de l'OTAN

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, entre 1945-1949, les politiques et les méthodes expansionnistes de l'URSS ont suscité de l'inquiétude parmi les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Les événements tels que le coup d'État de 1948 en Tchécoslovaquie et le blocus de Berlin par l'URSS en 1948 ont incité la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni à conclure un traité visant à établir un système de défense commun, et à renforcer leurs liens dans le but de résister aux menaces idéologiques, politiques et militaires, pesant sur leur sécurité. L'Organisation de défense de l'Europe occidentale, établie par le traité de Bruxelles en mars 1948 a constitué la première étape de la restructuration de la sécurité de l'Europe occidentale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Celle-ci est par ailleurs la première démarche du processus aboutissant à la signature du Traité de l'Atlantique Nord en 1949.



Les signataires du Traité de Bruxelles ont entamé des négociations avec les États-Unis et le Canada en vue de la création d'une Alliance de l'Atlantique Nord fondée sur des garanties de sécurité et des engagements mutuels. Le Danemark, l'Islande, l'Italie, la Norvège et le Portugal ont également été invités à se joindre au processus et par conséquent, le Traité de l'Atlantique Nord (Washington), qui a institué l'OTAN, a été signé par 12 pays le 4 avril 1949. La Türkiye et la Grèce ont rejoint l'Alliance le 18 février 1952, l'Allemagne en 1955 et l'Espagne en 1982. L'OTAN a connu quatre vagues d'élargissement après la fin de la guerre froide : la République tchèque, la Hongrie et la Pologne en 1999, la Bulgarie, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie en 2004, la Croatie et l'Albanie en 2009, et Monténégro en juin 2017. La Macédoine du Nord a rejoint l'Alliance en 2020 en tant que 30e allié.

Résolution sur l'adhésion de la Türkiye à l'OTAN

En vertu du Traité de Washington, la tâche principale de l'OTAN consiste à protéger la liberté et la sécurité de ses États membres par des moyens politiques et militaires. L'Alliance constitue une communauté de valeurs communes ; les Alliés sont attachés à des valeurs communes telles que la démocratie, la liberté individuelle, l'État de droit et le règlement pacifique des différends, ainsi qu'à la préservation de ces valeurs dans la région euro-atlantique. L'OTAN fonctionne également comme un forum transatlantique où ses membres se consultent et agissent conjointement sur des questions de sécurité d'intérêt commun. À ce titre, l'OTAN symbolise l'indivisibilité de la sécurité de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

Le traité de Washington – l'Article 4: Les parties se consulteront chaque fois que, de l'avis de l'une d'elles, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique ou la sécurité de l'une des parties sera menacée.

Sur la base de l'article 5 du traité de Washington, l'OTAN est une organisation fondée sur le principe de la défense de ses membres contre une attaque ou une menace d'attaque et, à cette fin, elle part du principe qu'une attaque contre un membre constitue une attaque contre tous ses membres. La solidarité et la cohésion manifestées par la coopération quotidienne sur les questions politiques et militaires assurent qu'aucun Allié ne sera laissé seul à l'encontre des défis fondamentaux en matière de sécurité. Cette organisation aide également les Alliés à atteindre leurs objectifs essentiels de sécurité nationale à travers les efforts collectifs, sans préjudice du droit de ses membres d'assumer les responsabilités souveraines dans le domaine de la défense.

Le traité de Washington – l'Article 5: *Les parties conviennent qu'une attaque armée contre l'une ou plusieurs d'entre elles survenant en Europe ou en Amérique du Nord sera considérée comme une attaque dirigée contre toutes les parties, et en conséquence elles conviennent que, si une telle attaque se produit, chacune d'elles, dans l'exercice du droit de légitime défense, individuelle ou collective, reconnu par l'article 51 de la Charte des Nations Unies, assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt, individuellement et d'accord avec les autres parties, telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité dans la région de l'Atlantique Nord.*

Toute attaque armée de cette nature et toute mesure prise en conséquence seront immédiatement portées à la connaissance du Conseil de Sécurité. Ces mesures prendront fin quand le Conseil de Sécurité aura pris les mesures nécessaires pour rétablir et maintenir la paix et la sécurité internationales.

Selon le concept stratégique, adopté par les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN au sommet de Lisbonne en 2010, les principales tâches de l'Alliance sont les suivantes :

- 1) Défense collective (défense du territoire de l'Alliance)
- 2) Gestion des crises (missions et opérations en dehors du territoire de l'Alliance)
- 3) Sécurité fondé sur la collaboration (partenariats)

Aujourd'hui, les trois éléments fondamentaux de la dissuasion de l'OTAN sont les suivants :

- 1) Capacités conventionnelles
- 2) Système de défense antimissile balistique
- 3) Capacités nucléaires

Axée sur la défense collective de l'Europe contre une attaque éventuelle de l'URSS jusqu'à la fin de la guerre froide, l'OTAN a contribué à la résolution des crises dans les Balkans après la guerre froide. Suite à la désintégration de la Yougoslavie, concernant la Bosnie-Herzégovine, en 1992, l'OTAN a joué un rôle dans la mise en œuvre navale de l'embargo sur les armes, décrété par les Nations Unies, et a soutenu la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne à partir de 1993, conformément à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies. Dans ce contexte, pour la première fois de son histoire, l'OTAN est effectivement entrée sur le champ de bataille en 1994. À la suite de l'Accord de paix de Dayton, l'OTAN a déployé la Force de mise en œuvre (IFOR) qui se compose de 60 000 soldats, dans le cadre de l'ONU. Ce déploiement a été suivi par celui d'une force de stabilisation (SFOR), qui comprend 32 000 hommes, à partir de décembre 1996. L'OTAN a transféré cette mission en Bosnie-Herzégovine à l'Union européenne, qui a lancé l'opération EUFOR-ALTHEA en 2004.

Suite à la crise humanitaire au Kosovo, l'OTAN s'est engagée dans la crise humanitaire qui y sévissait. Après la déclaration d'indépendance du Kosovo en février 2008, l'Alliance maintient sa présence dans le pays par le biais de l'opération KFOR, conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont marqué un nouveau tournant pour l'OTAN. Au lendemain des attentats, le 12 septembre 2001, l'OTAN a invoqué l'article 5 du traité de Washington pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance, sur la base du consensus de tous les Alliés, afin de démontrer la solidarité des Alliés avec les États-Unis. Dans ce contexte, entre octobre 2001 et mai 2002, sept avions AWACS de l'OTAN ont mené l'opération « Eagle Assist » dans l'espace aérien américain pour soutenir la défense aérienne des États-Unis. De même, en vertu de l'article 5, l'opération Active Endeavour a été lancée en Méditerranée le 26 octobre 2001 et s'est poursuivie sans interruption jusqu'en octobre 2016. L'OTAN a également pris le commandement de l'opération ISAF le 11 août 2003, à la demande de deux Alliés, et a poursuivi cette opération dans tout l'Afghanistan jusqu'au 31 décembre 2014. Cependant, la présence de l'OTAN en Afghanistan n'a pas été initiée en vertu de l'article 5 du traité de Washington.

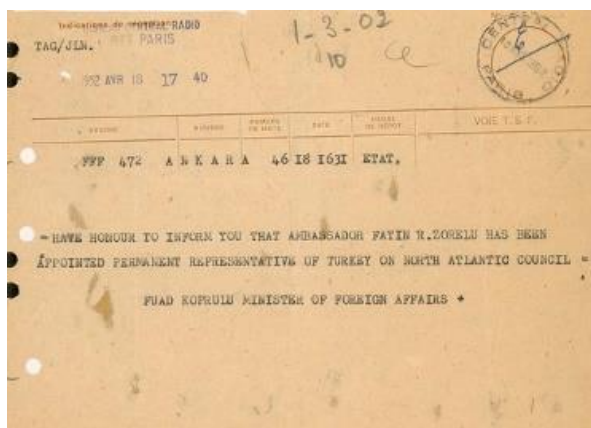


Levée de notre drapeau parmi les drapeaux alliés

Depuis décembre 2008, l'OTAN a déployé des navires alliés dans la région pour lutter contre la piraterie au large de la Somalie (Corne de l'Afrique) et a lancé l'opération Ocean Shield le 17 août 2009, qui a pris fin le 15 décembre 2016.

L'OTAN a également mené l'opération Unified Protector en Libye, de mars 2011 au 31 octobre 2011, sur la base des résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité des Nations unies, dans le but de faire respecter une zone d'exclusion aérienne et un embargo maritime sur les armes, et de protéger les civils.

Notamment au cours de la période qui a suivi les attentats du 11 septembre, les crises en dehors de la zone euro-atlantique constituaient les principaux enjeux de l'Alliance; parallèlement, l'Alliance a mis l'accent sur le développement des capacités plus légères et plus faciles à déployer; la gestion des crises et le développement de partenariats ont revêtu une importance essentielle, tandis que la défense collective est restée relativement en retrait.



Télégramme du ministre des Affaires étrangères Fuad Köprülü au secrétaire général de l'OTAN concernant la nomination de Fatih Rüştü Zorlu en tant que représentant permanent

L'annexion illégitime de la Crimée par la Fédération de Russie en mars 2014, en violation du droit international, et les graves défis à la sécurité euro-atlantique, posés par ses activités destructrices dans l'est de l'Ukraine, ont marqué un tournant nouveau et différent pour l'Alliance. Lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN du 1er avril 2014, il a été décidé de suspendre toute coopération pratique civile et militaire avec la Fédération de Russie, à l'exception du dialogue politique au niveau d'ambassadeur et au-dessus ; de suspendre les réunions du Comité avec ce pays au sein du Conseil OTAN-Russie, du Partenariat pour la paix ou du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) ; et de reprendre les consultations politiques avec la Fédération de Russie au sein du CPEA, si jugé opportun, mais au niveau des ambassadeurs. La dernière réunion du Conseil OTAN-Russie au niveau des ambassadeurs s'est tenue le 5 juillet 2019. Outre ce défi lancé à l'Alliance par " l'Est ", la défense collective est redevenue une priorité pour l'Alliance face aux diverses menaces qui pèsent sur le Sud de l'OTAN, émanant du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, notamment le terrorisme.

En effet, lors du sommet de l'OTAN au Pays de Galles en septembre 2014, le plan d'action « réactivité » (RAP), qui met l'accent sur la défense collective, par rapport aux autres tâches essentielles de l'Alliance, et qui fournit une base permettant à l'Alliance de s'adapter aux nouveaux défis de sécurité émanant de l'est et du sud, a été adopté. Lors du sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet 2016, la mise en œuvre du plan d'action « réactivité » (RAP) a été confirmée et, sur cette base, des travaux ont été lancés pour renforcer la structure de dissuasion et de défense de l'Alliance.

Lors du mini-sommet de Bruxelles qui s'est tenu en mai 2017 à l'occasion de la remise du nouveau siège de l'OTAN par la Belgique, les dirigeants alliés ont rencontré pour la première fois le président américain Donald Trump, alors nouvellement élu, et les monuments du "mur de Berlin" et de l'"Article V" ont été inaugurés. Les principaux points à l'ordre du jour de la réunion, qui s'est caractérisée par son aspect cérémoniel, étaient la "lutte contre le terrorisme" et "le lien transatlantique/le partage du fardeau". Lors de la réunion, il a été décidé de renforcer le rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme ; un plan d'action de 38 articles a été adopté à ce sujet ; à cet égard, il a été décidé que l'OTAN devrait devenir membre de la Coalition internationale contre DAECH (bien que cette décision élargisse la portée du soutien AWACS que l'OTAN accorde toujours à la Coalition internationale contre DAECH, elle ne change pas sa nature ; en d'autres termes, l'OTAN n'assume pas un rôle de combat). Outre la réaffirmation de ce principe, auquel la Türkiye attache une importance particulière, la volonté de l'Alliance de combattre toutes les formes de terrorisme a été réitérée.

Le sommet de Bruxelles, qui s'est tenu en juillet 2018 au nouveau siège de l'OTAN, a été organisé à un moment où les relations transatlantiques traversaient une période difficile en raison de la rhétorique permanente du président américain Trump depuis son entrée en fonction. Le sommet a également été l'occasion de faire le point sur la mise en œuvre de la structure de défense et de dissuasion renforcée de l'OTAN, élaborée contre les menaces qui pèsent sur l'Alliance depuis l'est et le sud. Dans ce contexte, la lutte contre le terrorisme et la promotion de la stabilité figuraient également parmi les principaux points à l'ordre du jour du Sommet.

L'initiative sur l'état de préparation de l'OTAN a été lancée pour accroître le nombre et la qualité des éléments militaires ayant un haut niveau de préparation (readiness) et de réactivité (responsiveness) au sein de l'Alliance. En conséquence, l'objectif est de créer un pool de forces composé de 30 éléments de combat des forces terrestres, maritimes et aériennes au niveau de préparation de 30 jours.

En vue de rendre plus efficace l'appui de l'OTAN à l'Iraq, la transformation de l'activité de formation et de renforcement des capacités de l'OTAN en Iraq (NTCB-I), lancée en 2017, en une mission de l'OTAN plus complète a été décidée par les chefs d'État et de gouvernement lors du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018, compte tenu de la demande officielle formulée par Haider Abadi, alors Premier ministre iraquien, dans une lettre datée du 11 février 2018.

Après avoir résolu la question concernant le nom, le Conseil a autorisé l'invitation à adhérer à l'OTAN. L'invitation a été approuvée par les chefs d'État et de gouvernement et communiquée à la partie nord-macédonienne.

Dans le cadre du processus avant le sommet de Bruxelles, un rapport préliminaire visant à soutenir une approche plus stratégique et plus ciblée du Sud et à identifier les principaux axes d'effort a été adopté lors de la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN qui s'est tenue les 14 et 15 février 2018 et la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN du 27 avril 2018. Le rapport présente les mesures qui peuvent être prises pour faire avancer les divers efforts vis-à-vis du sud d'une manière plus holistique.

À ce stade ;

- L'OTAN a déjà établi une présence avancée dans la mer Baltique, dans les pays baltes et en Pologne, dans la mer Noire, en Roumanie et en Bulgarie, et elle met en œuvre toute une série de mesures d'assurance ;
- L'Alliance met également en œuvre des mesures d'assurance adaptées pour la Türkiye en vertu de la résolution du Conseil du 18 décembre 2015 ;
- Depuis février 2016, l'activité de l'OTAN en mer Égée est menée par des éléments du 2e groupe maritime permanent de l'OTAN (SNMG-2) afin de soutenir les efforts internationaux visant à prévenir les migrations irrégulières et les flux de réfugiés en mer Égée;
- En outre, depuis le 1er janvier 2015, une mission de soutien résolu (Resolute Support Mission) non combattante est menée en Afghanistan ;

- L'opération KFOR se poursuit au Kosovo ;
- Sur la base de la décision prise lors du sommet de l'OTAN à Bruxelles en juillet 2018, l'Irak mène une formation non combattante Mission de l'OTAN en Irak (NATO Mission in Iraq);
- L'opération Sea Guardian (Operation Sea Guardian) est en cours en Méditerranée depuis octobre 2016.

Les sommets de l'OTAN au 21e siècle

Sommet de Prague 21-22 novembre 2002

Sommet d'Istanbul 28-29 juin 2004

Sommet de Bruxelles (Mini) 25 février 2005

Sommet de Riga 28-29 novembre 2006

Sommet de Bucarest 2-4 avril 2008

Sommet de Strasbourg-Kehl (60e anniversaire) 3-4 avril 2009

Sommet de Lisbonne 19-20 novembre 2010

Sommet de Chicago 20-21 mai 2012

Sommet du Pays de Galles 4-5 septembre 2014

Sommet de Varsovie 8-9 juillet 2016

Sommet de Bruxelles (Mini) 25 mai 2017

Sommet de Bruxelles 11-12 juillet 2018

Réunion des dirigeants à Londres (70e anniversaire) 3-4 décembre 2019

L'OTAN et la Türkiye

L'OTAN, une alliance politico-militaire, est un élément fondamental des politiques et des plans de sécurité et de défense de la Türkiye, en outre, elle est l'incarnation de l'engagement de la Türkiye envers des valeurs universelles telles que la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit, ainsi que la défense de ceux-ci, et l'un des éléments qui constituent son "identité occidentale". Depuis 1952, date à laquelle nous sommes devenus membres de l'Alliance, l'OTAN a joué un rôle primordial pour assurer la sécurité de notre pays ; et a apporté d'importantes contributions à divers égards à notre objectif d'intégration aux structures euro-atlantiques. Notre pays a également rempli ses responsabilités pour défendre les valeurs communes qu'il partage avec les autres Alliés, en utilisant ses vastes capacités militaires.

La Türkiye attache de l'importance à ce que l'OTAN continue à jouer un rôle de premier plan dans le maintien de la sécurité et de la stabilité dans la géographie euro-atlantique et à ce qu'elle conserve sa caractéristique de principal forum transatlantique pour les consultations politico-militaires sur les questions concernant la sécurité de ses membres. Elle estime par ailleurs nécessaire de maintenir les principes d'indivisibilité de la sécurité, de solidarité entre Alliés, de partage équitable des risques et des charges, et de consensus, qui sont au cœur de l'Alliance.

Compte tenu des diverses menaces qui pèsent sur notre peuple et notre territoire, la Türkiye a consulté le Conseil de l'Atlantique Nord dans les circonstances suivantes, en vertu de l'article 4 du Traité de Washington :

10 et 16 février 2003	Concernant la situation en Irak
-----------------------	---------------------------------

26 juin 2012	Suite à l'abattage d'un avion de reconnaissance RF-4 non armé par le régime syrien dans l'espace aérien international
3 octobre 2012	Suite au décès de cinq de nos citoyens par la fusillade du régime syrien visant Akçakale
28 juillet 2015	Suite à l'attaque terroriste de DAECH à Suruç
28 février 2020	Suite à l'attaque du régime syrien et de ses partisans contre nos soldats à Idlib

En outre, pour la défense de notre peuple et de notre territoire contre diverses menaces, la Türkiye a demandé le soutien de l'OTAN dans les occasions suivantes :

- Opération "ACE Guard" : 3 janvier 1991 - 8 mars 1991 : la force de réaction immédiate de l'OTAN (ACE Mobile) et les capacités de défense aérienne de l'Alliance ont été déployées sur le sol turc à la demande de la Türkiye, en réponse à une menace contre la Türkiye pendant la première crise du Golfe.
- Pendant la deuxième crise du Golfe, trois batteries Patriot néerlandaises ont été déployées sur notre territoire (Diyarbakır et Batman) à notre demande, conformément à la décision du Conseil du 16 février 2003 en raison de la menace contre la Türkiye.
- À la suite de l'abattage d'un avion de reconnaissance RF-4 non armé par la Syrie en Méditerranée dans l'espace aérien international le 22 juin 2012, et le décès de cinq de nos citoyens à Akçakale par la fusillade des forces du régime syrien le 2 octobre 2012, les batteries alliées de défense aérienne et antimissile du trafic aérien de notre pays sont déployées sur notre territoire depuis janvier 2013 à notre demande, afin de soutenir les capacités de défense. Actuellement, une batterie de Patriot espagnole est déployée à Adana.

Contributions aux missions et opérations

La Türkiye, qui a célébré le 67^e anniversaire de son adhésion à l'Alliance de l'OTAN le 18 février 2019, a apporté des contributions durables et complètes aux missions et opérations de l'OTAN. La Türkiye est parmi les cinq Alliés qui contribuent le plus aux opérations de l'OTAN:

- Dans le cadre de la mission de soutien résolu en Afghanistan, elle était un pays-cadre à Kaboul (les autres pays-cadres en Afghanistan sont l'Allemagne au nord, les États-Unis au sud et à l'est et l'Italie à l'ouest) et a assumé la responsabilité de la sécurité et du fonctionnement de l'aéroport international Hamid Karzai jusqu'à la fin de 2020.
- Nous avons un contingent au Kosovo dans le cadre de l'opération KFOR.
- Notre pays fournit en permanence des éléments navals à l'activité de l'OTAN lancée pour soutenir les efforts internationaux visant à prévenir les passages irréguliers en mer Égée par la reconnaissance, la surveillance et l'inspection.
- Elle fournit des formateurs/conseillers militaires pour la mission de l'OTAN en Irak; et s'est engagée à déployer une équipe de protection des forces.
- Dans le cadre de la coalition internationale de lutte contre DAECH, un soutien en matière de ravitaillement en vol est fourni aux vols des avions AWACS de l'OTAN dans l'espace aérien de la Türkiye.
- Un soutien au ravitaillement en vol est assuré pour les vols d'avions AWACS de l'OTAN, qui sont effectués dans le cadre des mesures d'assurance menées par l'Alliance pour les pays d'Europe orientale ; en outre, un soutien est fourni avec notre avion national AWACS (E-7T).

- La base aérienne de Konya est l'une des deux bases d'opérations avancées de la Force aéroportée de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAEW&C) et a été mise à disposition pour l'utilisation des avions AWACS de l'OTAN.

- Des contributions continues sont apportées au 2^e Groupe maritime permanent OTAN (SNMG-2) et 2^e Groupe permanent OTAN de lutte contre les mines (SNMCMG-2).

La Türkiye se situe dans une ligne de front concernant la lutte contre la menace du terrorisme, en particulier le PKK/YPG, DAESH, FETO et d'autres organisations terroristes, et contre les flux migratoires irréguliers, qui constituent un autre défi pour l'Alliance.

Installations et sièges affiliés à l'OTAN

La Türkiye est l'un des Alliés qui apporte les contributions les plus importantes à la structure de commandement et de forces de l'OTAN. Le Commandement terrestre de l'OTAN (LANDCOM), qui fait partie de la structure de commandement de l'Alliance, est situé dans notre pays. En outre, le corps de déploiement rapide de l'OTAN (NRDC-TU) (Quartier général du 3^e corps, İstanbul) qui est l'un des neuf quartiers généraux de forces terrestres à haut niveau de préparation de l'OTAN, est fourni par notre pays.

Dans le cadre de l'architecture de défense antimissile balistique de l'OTAN, la Türkiye accueille le radar de détection et de poursuite (X-Band radar) situé à Malatya/Kürecik. Les autres composantes de la défense contre les missiles balistiques de l'OTAN sont les systèmes d'interception (Aegis Ashore) en Roumanie, qui seront déployés en Pologne en 2020, et les quatre destroyers américains Aegis Ashore qui utilisent le port espagnol de Rota comme base. La Türkiye accueille par ailleurs le Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme et le Centre de formation du Partenariat pour la paix à Ankara, ainsi que le Centre d'excellence de la sécurité maritime (MARSEC CoE) à İstanbul (le processus d'accréditation de MARSEC est en cours).

Partage des charges

En ce qui concerne les dimensions financières du partage des charges,

- En 2019, le rapport entre les dépenses de défense de notre pays et notre produit intérieur brut était de 1,89 % (le seuil de l'Alliance est de 2 %).

- 38,6 % de nos dépenses de défense sont affectées à l'acquisition d'armes et d'équipements de base et à la recherche et au développement (le seuil de l'OTAN est de 20 %).

- D'une manière générale, la Türkiye occupe la huitième place en termes de contributions aux Alliés, qui sont calculées sur la base du produit intérieur brut (PIB).

Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité (NSIP) est l'un des fonds communs de l'OTAN auquel contribuent tous les Alliés. Le NSIP sert à financer des installations et des projets d'infrastructure affiliés à l'OTAN. Depuis 1952, la Türkiye a versé environ 420 millions d'euros au NSIP ; en retour, elle a bénéficié d'une subvention d'environ 5 milliards d'euros pour le financement des installations et les infrastructures de l'OTAN en Türkiye. Considérant que près de 35 milliards d'euros ont été dépensés par le NSIP pour tous les Alliés depuis 1952, plus de 13 % des dépenses totales du NSIP sont utilisées pour des investissements dans notre pays ; d'autre part, on voit que le paiement effectué par notre pays est légèrement supérieur à 1 %. En d'autres termes, notre pays a récupéré 11 fois le montant qu'il a versé à l'OTAN dans le cadre du NSIP.

Contributions civiles dans le cadre des plans civils d'urgence

L'état de préparation civile est considéré une partie intégrante de l'adaptation à long terme de l'OTAN en matière de défense et de dissuasion.

Dans le cadre des activités de planification civile d'urgence de l'OTAN, la Türkiye fournit des contributions d'experts et des contributions conceptuelles à l'appui des capacités civiles (non militaires) de l'OTAN.

Soutien à la politique de la porte ouverte et aux mécanismes de partenariat

Dans le cadre du processus d'élargissement de l'OTAN, également connu sous le nom de "politique de la porte ouverte", le processus d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Alliance s'est achevé en 2020, et les deux autres pays qui souhaitent rejoindre l'OTAN sont la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie.

Considérant la politique de la porte ouverte de l'Alliance comme un instrument stratégique pour promouvoir la stabilité et la sécurité, la Türkiye a fermement soutenu l'intégration des Balkans dans les institutions euro-atlantiques. Dans ce contexte, l'activation du plan d'action pour l'adhésion (MAP) de la Bosnie-Herzégovine et l'invitation d'adhésion de la Macédoine du Nord ont été explicitement soutenues lors du sommet de Bruxelles de 2018.

D'autre part, l'OTAN dispose d'un large éventail de mécanismes de partenariat, et les partenariats constituent un instrument essentiel pour promouvoir la stabilité.

L'OTAN dispose de mécanismes de partenariat géographiques (Conseil de partenariat euro-atlantique, Dialogue méditerranéen et Initiative de coopération d'Istanbul, partenaires mondiaux) et thématiques (Plate-forme d'interopérabilité, partenaires pour les opportunités accrues et partenaires opérationnels), dont le but principal est ;

- engager des consultations,
- renforcer la coopération,
- assurer le soutien des pays partenaires aux missions et opérations de l'OTAN,
- aider à la réforme de la défense et au renforcement des capacités de défense.

En outre, l'OTAN coopère de manière thématique avec les pays partenaires dans des domaines tels que :

- Lutte contre le terrorisme (par le renforcement des capacités)
- Prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs
- Répondre aux nouveaux défis de sécurité tels que les cybermenaces, la sécurité énergétique, la sécurité maritime et la lutte contre la piraterie.
- Plans civils d'urgence

Soutenant activement le développement des relations de l'OTAN avec les pays partenaires en partant du principe que ces derniers entretiennent avec les Alliés des relations de bon voisinage fondées sur le respect mutuel, la Türkiye a accueilli la réunion conjointe du Conseil de l'Atlantique Nord avec les pays du Dialogue méditerranéen à Ankara les 6 et 7 mai 2019, à l'occasion du 25e anniversaire de la création du mécanisme du Dialogue méditerranéen.



Photo de famille prise avec la participation de notre président et de notre ministre suite à la réunion conjointe du Conseil de l'Atlantique Nord avec les pays du Dialogue méditerranéen (Ankara, le 6 mai 2019)

De ce fait, la Türkiye joue un rôle de premier plan dans le développement des relations entre l'OTAN et ses partenaires, en particulier dans les Balkans, le Caucase, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, et dans la mise en œuvre de la politique de la porte ouverte de l'OTAN.

L'OTAN et la lutte contre le terrorisme dans l'environnement de sécurité actuel

L'OTAN n'est pas l'un des principaux acteurs de la lutte contre le terrorisme et son rôle est limité. Lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement qui s'est tenue à Bruxelles le 25 mai 2017, les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé le document intitulé " Renforcement du rôle de l'OTAN dans la lutte de la communauté internationale contre le terrorisme " et le plan d'action qui l'accompagne. Le document approuvé par les chefs d'État et de gouvernement de l'OTAN stipule que "l'OTAN a un rôle à jouer dans la lutte contre le terrorisme et apporte une valeur ajoutée à cet effort", que "les Alliés combattront toutes les formes de terrorisme avec détermination et en toute solidarité" et que l'OTAN "aura un rôle accru et une approche plus cohérente dans la lutte contre le terrorisme, étayés par la solidarité de l'Alliance et le principe de l'indivisibilité de la sécurité". Grâce au plan d'action, à la préparation duquel nous avons joué un rôle actif en apportant une contribution intellectuelle, la lutte contre le terrorisme est devenue un thème prioritaire de l'agenda de l'Alliance.

Le plan d'action comprend diverses recommandations regroupées sous sept rubriques :

- (1) "Sensibilisation et analyse",
- (2) Préparation et réactivité",
- (3) "Capacités",
- (4) "Renforcement des capacités et partenariats",
- (5) "Opérations", "
- (6) Gouvernance" et
- (7) "Communication stratégique"

Dans la perspective du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bruxelles les 11 et 12 juillet 2018, les domaines d'intervention de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme étaient les suivants :

- (1) Soutenir la capacité de lutte contre le terrorisme des partenaires de l'OTAN ;
- (2) Soutenir la coalition mondiale contre DAECH par l'affectation d'avions AWACS de l'OTAN (pas de soutien au combat),
- (3) Soutenir la réponse des Alliés à la menace terroriste sur le territoire des Alliés, selon les besoins.

Lors du sommet, il a été souligné que les alliés agiraient dans l'unité et la solidarité contre diverses menaces, et une référence claire a été faite à la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Ainsi, les déclarations du Sommet reflètent le fait que les Alliés agiront dans l'unité et la solidarité contre les menaces pesant sur l'Alliance, y compris le terrorisme.

La Türkiye contribue également aux efforts de l'Alliance en matière de lutte contre le terrorisme par le biais du Centre d'excellence contre le terrorisme, qui a été créé le 28 juin 2005. Le commandement du centre a satisfait aux critères d'accréditation et a été approuvé comme centre d'excellence de l'OTAN par le Conseil de l'Atlantique Nord (NAC) le 14 août 2006. Le Centre conseille le Commandement allié Transformation de l'OTAN à Norfolk/États-Unis sur le terrorisme et coordonne toutes les activités.

Alors que notre pays assume un rôle de premier plan, la lutte contre le terrorisme est considérée comme l'un des éléments fondamentaux de la structure de défense et de dissuasion de l'Alliance. En outre, tous les Alliés ont reconnu dans la stratégie militaire de l'OTAN, que le terrorisme est l'une des deux principales menaces pour l'Alliance, avec la Fédération de Russie. À chaque occasion, la Türkiye souligne que la lutte contre le terrorisme ne se limite pas à DAECH et à Al-Qaida, mais doit être abordée sous toutes ses formes et manifestations, telles que le PKK, le PYD/YPG et le FETO, et que les Alliés doivent faire preuve de solidarité contre toutes les formes et manifestations de terrorisme sans discrimination. Lors de la réunion des dirigeants à Londres, un message fort d'unité et de solidarité a été transmis en soulignant l'importance pour les Alliés d'agir en étroite solidarité sans discrimination face aux menaces et aux défis actuels, y compris la lutte contre le terrorisme.